

Randonnées

Pédestres

Tourisme



Lapleau

Fiches Pratiques

Toutes les randonnées pédestres à imprimer

Possibilités de promenades en voiture

Viaduc des Rochers Noirs (ou Roche-Taillade) 10 km aller et retour

Situé à la limite des communes de Lapeau et de Soursac, construit de 1911 à 1913, le Viaduc des Rochers Noirs permettait le franchissement des gorges profondes et sauvages de la Luzège.

Il autorisait le transit d'un train à voie étroite, surnommé « le Tacot », reliant Tulle à Ussel en passant par Lapeau. Il a fonctionné environ un quart de siècle de 1913 à 1959.

Le Viaduc des Rochers Noirs est un pont suspendu à nappes paraboliques triangulées mis au point par le Commandant du Génie Gisclard et fut inauguré par le président Poincaré.

Le tablier du pont, d'une portée de 170 mètres, surplombe la vallée de la Luzège à une hauteur de 92 mètres. La partie supérieure des deux piles la domine à 136 mètres.

Au total, deux exemplaires de ce type de structure furent construits en France. Le second se trouve sur la rivière « Le Têt », dans les Pyrénées-Orientales (Roussillon) à 3 Km de Mont-Louis non loin de Font-Romeu. Le Viaduc des Rochers Noirs a obtenu son classement parmi les Monuments Historiques en décembre 2000.

Vieille Église de Saint-Pantaléon de Lapeau 10 km aller et retour

Prenez le C.D. 89 en direction de Neuvic et à 5 km tournez à gauche en direction du barrage de Saint-Pantaléon de Lapeau.

Sur un piton, dénommé Roc du Gour Noir, situé dans un décor des plus sauvages, des ruines d'une ancienne église indiquent la présence d'un des plus importants prieurés du Limousin des XIV^{ème} et XV^{ème} siècles. Son plus illustre prieur fut Pierre Roger de Beaufort qui devint pape sous le nom de Grégoire XI de 1370 à 1387 (dernier pape français et dernier à avoir résidé à Avignon).

Longtemps abandonné, le site a aujourd'hui resurgi des broussailles pour devenir depuis 1987 un lieu de création théâtrale avec le Festival de la Luzège qui se déroule la première quinzaine d'août (<http://laluzege.chez.tiscali.fr/>) proposant des spectacles tout public (création moderne et classique).



Ruines de Ventadour 40 Km aller et retour

Rejoignez Égletons par le C.D. n°16 puis prenez la direction de Neuvic par le C.D. n°69. A 5 km tournez à gauche en direction de Moustier-Ventadour. Le retour peut s'effectuer en continuant sur la route de Neuvic puis prenez la direction de Saint-Hilaire Foissac au pont du Prieur.

Les ruines du château se dressent à 562 mètres d'altitude, dans un site sauvage, sur un promontoire escarpé dominant la vallée de la Luzège.

Bâti au XI^{ème} siècle, il fut jusqu'à la fin du XII^{ème} siècle un haut lieu de la poésie occitane grâce à Bernard de Ventadour. Il est difficile de différencier la vie historique de la vie légendaire du personnage. Fils d'un serf et d'une boulangère, il naquit probablement au Pont Roudal au pied du château. Ce troubadour est reconnu pour ses poèmes glorifiant d'abord la vicomtesse Marguerite de Ventadour puis Aliénor d'Aquitaine.

Ventadour, considéré comme imprenable, subit cependant l'assaut d'un groupe d'hommes mené par Geoffroy Tête Noire, et ce, par le truchement d'une trahison. Ventadour tomba ainsi durant la Guerre de Cent Ans.

Cascades de Gimel — Château de Sédières

Prenez le C.D. n°16 en direction d'Égletons, jusqu'à la gare de Saint-Hilaire puis tourner à gauche en direction de Marcillac-Clergoux par les C.D. n°62 et 678. Après Clergoux, dirigez-vous vers Tulle toujours par le C.D. n°678 puis tournez à droite vers Gimel par le C.D. n°53E.

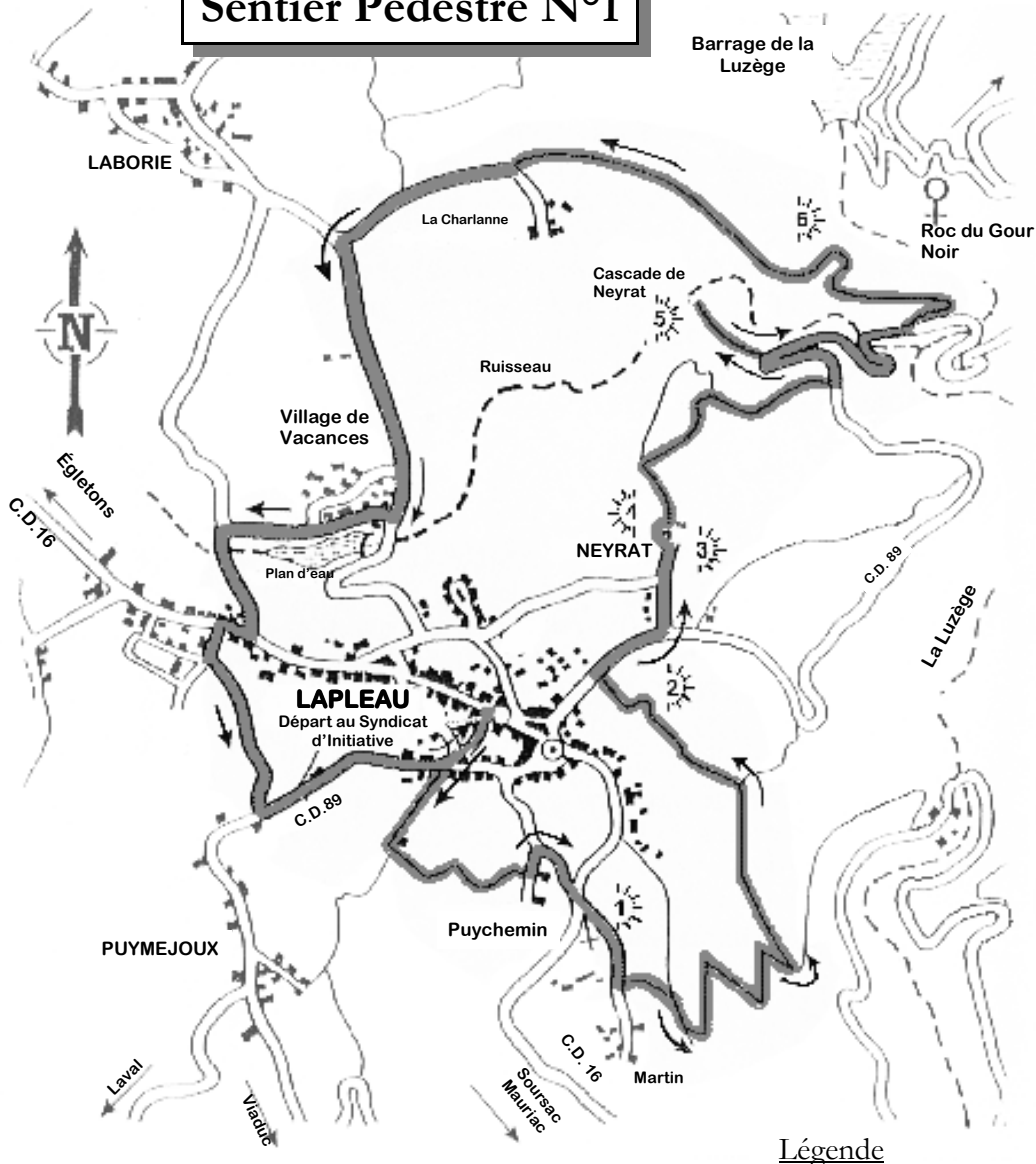
Dans une gorge sauvage, La Montane, affluent de la Corrèze, se jette d'une hauteur de 143 m en trois cascades successives.

Au bourg de Gimel, l'église du XV^{ème} siècle possède une remarquable chaire en bois polychrome du XVIII^{ème} siècle.

On peut revenir à Clergoux par le C.D. n°678 et se rendre au château de Sédières par le C.D. n°1 135E en direction d'Eyrein.

Bâti au XV^{ème} siècle le Château de Sédières, propriété du département de la Corrèze est aujourd'hui un lieu d'expositions et de spectacles riches et éclectiques.

Sentier Pédestre N°1



Légende

■ Parcours de randonnée

Sites et Point de Vues :

- 1, 2 et 3—Monts du Cantal
- 4—Montagne Corrézienne
- 5—Cascade de Neyrat
- 6—Roc du Gour Noir

Sentier Pédestre N°1

Départ du Syndicat d'Initiative
Place de la Mairie

Balisage sur le terrain : Jaune

Durée : 4 heures

Départ en direction d'Egletons, tout de suite après le monument aux morts, prendre la route à gauche et à environ 150 m., au lavoir, prendre en face le sentier entre deux maisons. Après une cabane en bois, le chemin oblique à gauche, continuer jusqu'à la ferme de Puychemin. À la grange, prendre à gauche puis à droite, traverser le C.D. n°16 en direction de Martin. Avant d'atteindre le village, à gauche suivre le sentier bordé d'arbres.

À l'embranchement suivant, l'itinéraire rejoint le sentier rouge, prendre à droite puis, environ 50 m. plus loin, à gauche, dans une plantation. Le chemin descend en lacets vers un ruisseau que vous traverserez pour remonter sur l'autre versant. Sur la crête, prendre à gauche une large piste forestière montante.

De retour sur le plateau prendre à gauche pour rejoindre le C.D. n°89 à la sortie du bourg de Lapleau en face de deux chalets en bois. Prendre à droite sur environ 150 m., puis à gauche en direction de Neyrat.

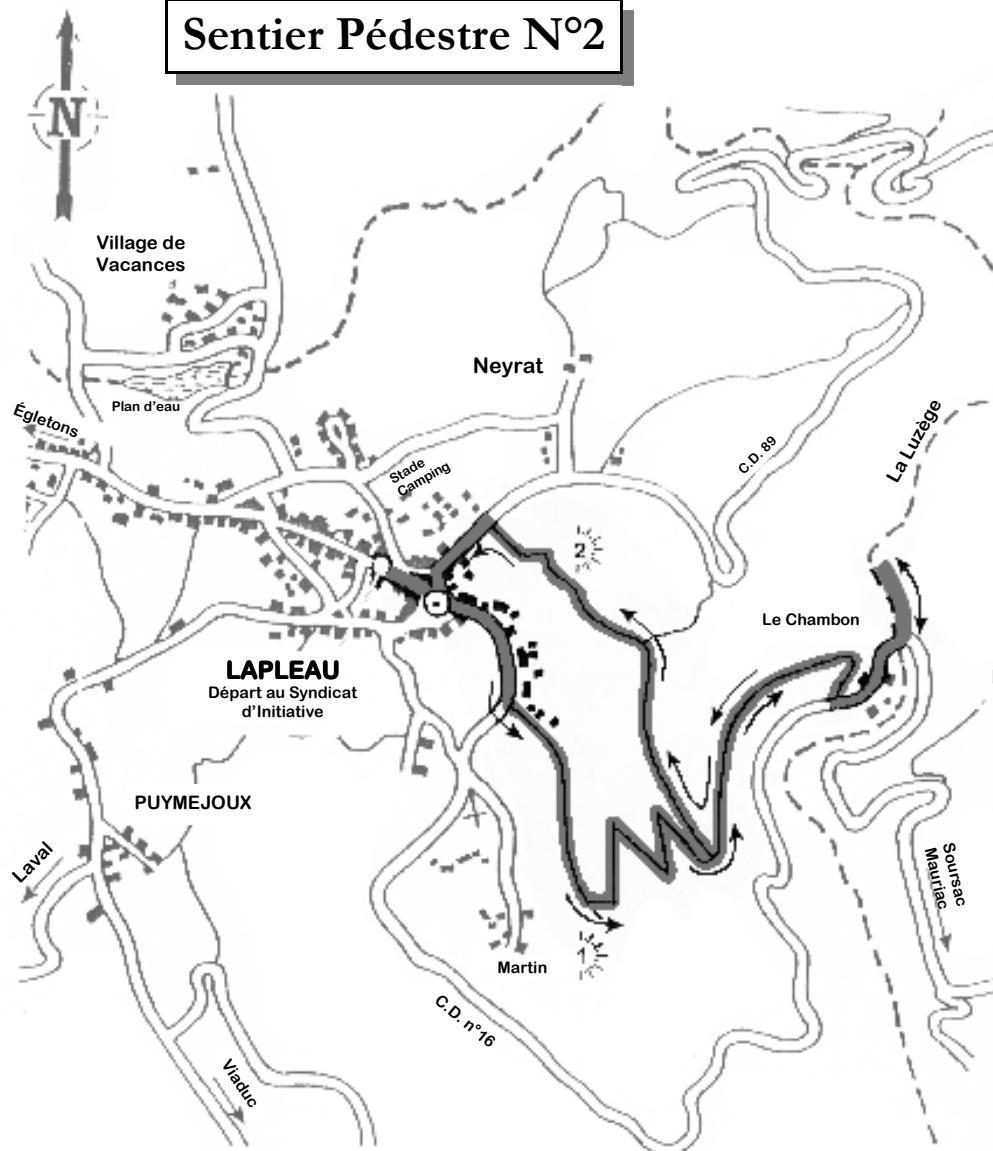
Aller jusqu'au village, contourner les maisons par la gauche. Après les pâtures, emprunter un sentier forestier en descente rapide qui débouche sur le C.D. n°89. Le prendre à gauche et dans un virage en épingle à cheveux, suivre à gauche un sentier aboutissant au pied de la cascade de Neyrat. Ensuite revenir sur ses pas pour reprendre le C.D. n°89 en descendant.

Après le petit pont, à environ 50 m. prendre à gauche le sentier de retour qui remonte sur le plateau près du hameau de La Charlanne. À la sortie de ce chemin, continuer dans le même sens sur la route goudronnée, puis tourner à gauche pour revenir au village de vacances.

Remonter le long du plan d'eau vers l'ouest et prendre la première route à gauche qui remonte jusqu'au C.D. n°16. Le suivre sur quelques dizaines de mètres à droite et tourner à gauche, tout de suite après un chalet en bois.

À 50 m. environ, suivre à gauche un chemin empierré rejoignant le C.D. n°89 que l'on prend à gauche jusqu'à l'entrée de Lapleau et du lavoir revenir vers le Syndicat d'Initiative en empruntant la même route qu'au départ.

Sentier Pédestre N°2



Légende

■ Parcours de randonnée

Sites et Point de Vues :

1 et 2—Monts du Cantal

Sentier Pédestre N°2

Départ	du Syndicat d'Initiative Place de la Mairie
Balissage sur le terrain :	Rouge
Durée :	2 heures

Suivre le C.D. n°16 en direction de Soursac sur environ 300 m. Immédiatement après la colonie de vacances prendre un chemin à gauche. Le suivre tout droit sur 150 m. et vous rejoindrez le sentier n°1 balisé en jaune.

Environ 250 m. plus loin, prendre un chemin à gauche dans une plantation. Il descend en lacets vers un ruisseau que l'on traverse pour remonter sur l'autre versant.

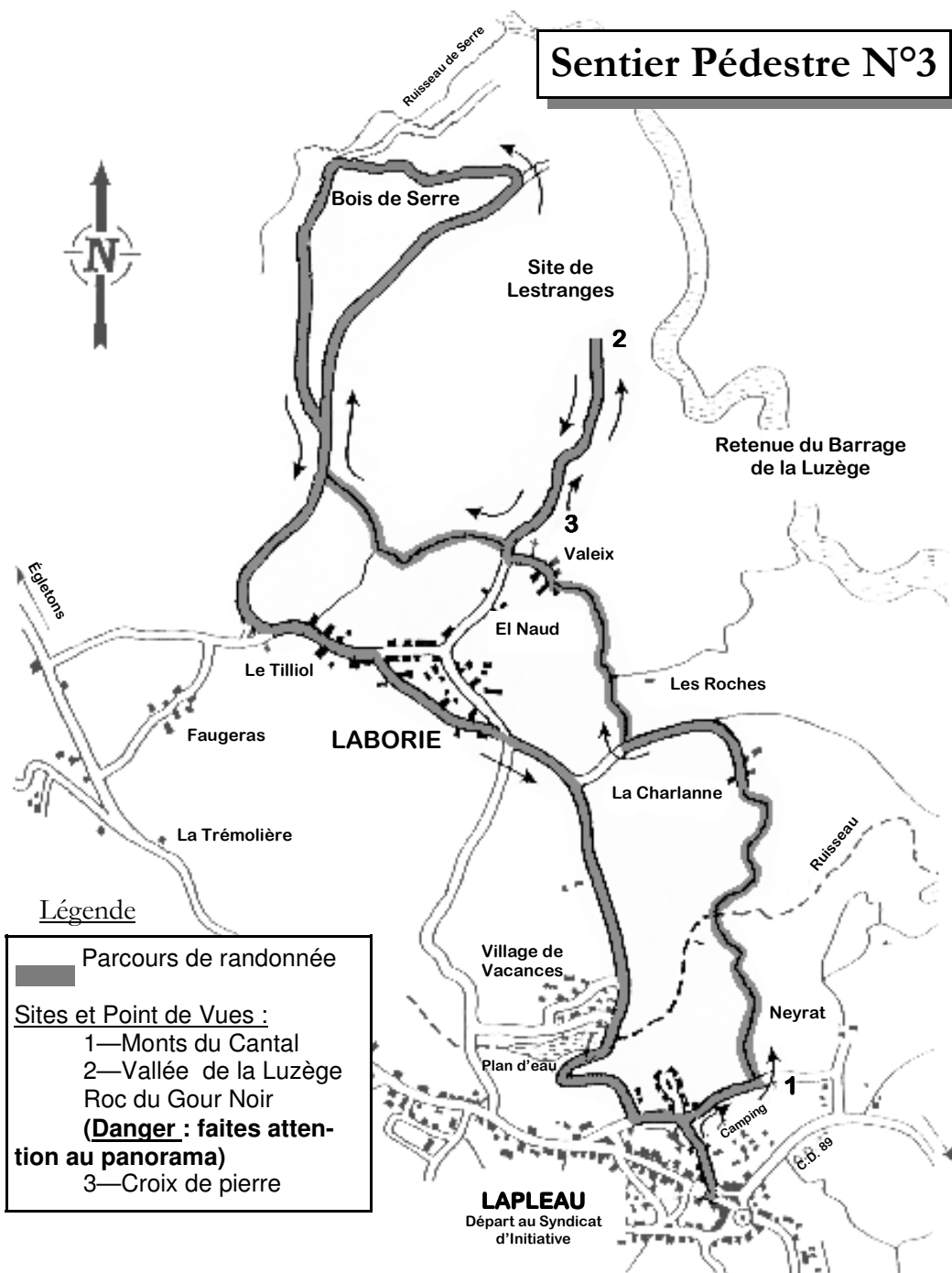
Arrivé sur la crête, abandonnez le sentier jaune en prenant légèrement à droite un petit chemin qui descend vers la route de Lappleau à Soursac (C.D. n°16) que l'on rejoint 200 m. en amont du pont du Chambon, vers lequel vous vous dirigerez en prenant le chemin départemental à gauche.

Après le pont, vous pouvez prendre à gauche une vieille route empierrée, longeant la rivière, jusqu'à une place de retournement idéale pour pique-niquer.

Le retour se fait par le même itinéraire jusqu'à retrouver le sentier jaune à l'endroit où vous l'aviez quitté. Le suivre en prenant à droite via une large piste forestière montante. De retour sur le plateau prendre à gauche.

La piste se resserre avant de rejoindre le C.D. n°89 que vous prendrez à gauche pour revenir vers l'église et la place de la Mairie.

Sentier Pédestre N°3



Légende

Parcours de randonnée

Sites et Point de Vues :

- 1—Monts du Cantal
- 2—Vallée de la Luzège
- Roc du Gour Noir
- (Danger : faites attention au panorama)**
- 3—Croix de pierre

LAPLEAU
Départ au Syndicat
d'Initiative

Sentier Pédestre N°3

Départ	du Syndicat d'Initiative Place de la Mairie
Balisage sur le terrain :	Orange
Durée :	4 heures

Partir en direction de l'église mais à 50 m. prendre à gauche en direction du camping. Au rond-point du vieux chêne, suivre à droite le chemin goudronné qui longe le camping, à 300 m. prendre à gauche un chemin de terre qui descend vers un ruisseau. Traverser celui-ci et continuer sur l'autre versant en suivant le même chemin. À la sortie du bois, traverser une parcelle agricole pour prendre le chemin qui mène à La Charlanne. Au village, prenez la route goudronnée que vous suivrez sur une distance de 500 m. environ pour prendre ensuite à gauche. À 90°, vous trouverez un chemin de terre à suivre menant au village de Valeix.

À Valeix, suivre la route goudronnée sur environ 150 m. Au passage, vous pourrez admirer sur la droite une magnifique croix de pierre.

À 50 m. de celle-ci, prendre à droite un large chemin empierré qui conduit à l'emplacement de l'ancien château de Lestranges. Il ne reste plus que quelques pierres réparties sur un monticule de terre.

En continuant dans le bois vous arriverez à la cime d'un rocher surplombant la Luzège. Vous accéderez à un magnifique panorama sur la vallée de la Luzège. Au loin, vers le sud-ouest, vous apercevrez, si le temps le permet, le site du Gour Noir avec les ruines de la vieille église de Saint-Pantaléon de Lestelle.

Remonter par le même chemin et 50 m. avant de retrouver la route goudronnée, prendre à droite un chemin de terre que vous suivrez sur environ 800 m. rejoignant une piste forestière empierrée.

Prendre celle-ci à droite et la suivre pratiquement jusqu'à son terme, et emprunter à gauche une nouvelle piste descendante. Au bas de la descente, laisser le chemin de droite et continuer pratiquement dans le même sens en remontant. De retour sur le plateau, vous retrouverez la première piste forestière et vous la suivrez en prenant à droite jusqu'à la route goudronnée. Obliquer vers celle-ci et au village de Laborie prendre la première route goudronnée à droite. À la sortie du village, continuer tout droit vers le village de vacances. Après la montée du plan d'eau tourner à gauche pour rejoindre le stade et revenir au départ par le même chemin que pour l'aller.

Sentier Pédestre N°4

Départ	du Syndicat d'Initiative Place de la Mairie
Balisage sur le terrain:	Bleu
Durée :	4 heures (grand circuit) 1 heure 30 (petit circuit)

Partir en direction de l'église mais à 50 m. Prendre à gauche vers le camping. Au rond-point du vieux-chêne, suivre à droite le chemin goudronné qui longe le camping ; à 500 m vous rejoignez le sentier n°1 (balisage jaune), prendre à gauche vers Neyrat. Contourner la ferme par la gauche. Traverser le pâturage en longeant la clôture et suivre un sentier forestier en descente rapide qui débouche sur le C.D. n° 89. Le prendre à gauche et dans un virage en épingle à cheveux, suivre un sentier aboutissant à la cascade de Neyrat.

Revenir sur ses pas jusqu'à la route et la prendre à gauche en descendant. 50 m. après le petit pont, vous abandonnez le sentier jaune (vous le retrouverez au retour). Tout de suite après le grand pont sur la Luzège, prendre à gauche un sentier qui rejoint le C.D. 89 au départ du petit circuit.

Prendre en face un large chemin forestier qui monte en lacets. De retour sur le plateau, traverser le village de Goux en suivant la route goudronnée. Au carrefour, laisser à gauche le village du Trémont pour aller vers le C.D. 89 que vous emprunterez à gauche sur 250 m. À la sortie d'un virage prendre à droite une route qui forme un lacet et rejoignant une autre route. Aller à gauche vers la ferme de La Croix. Continuer tout droit dans un chemin qui descend le versant jusqu'à une petite route. Prendre cette route à gauche jusqu'au site de la vieille église.

Revenir par la route goudronnée, jusqu'au C.D. 89 et le prendre en descendant jusqu'au départ du petit circuit. Prendre à droite le chemin qui revient sur le pont, le traverser et prendre aussitôt à droite puis à gauche un chemin qui rejoint le sentier jaune et remonte sur le plateau à proximité du village de La Charlanne. À la sortie du chemin prendre la route goudronnée dans le même sens ; à environ 500 m., tourner à gauche pour rejoindre le village de vacances et le camping en continuant par la même route.

Sentier Pédestre N°4

